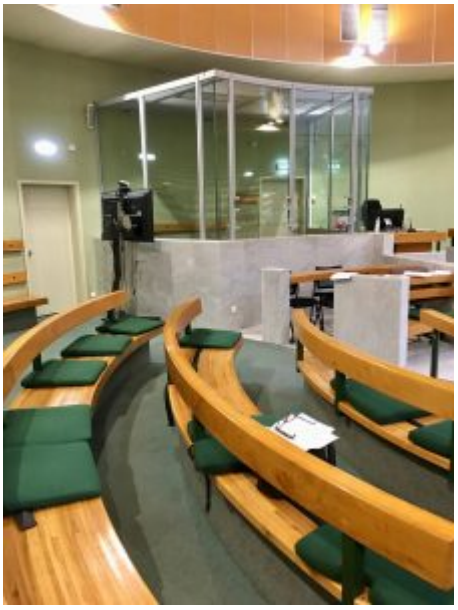
Tribunal de Meaux : « En prison, tout le monde crie “vive la Palestine”, toute la journée ! »

23/10/2023 à 23h16



Raouf, 27 ans, coche toutes les cases pour rester en détention. Il souhaite « la mort » à son ex-compagne, insulte policiers et magistrats, crie “vive la Palestine, *fuck* Israël”, traite « d’esclaves » ses surveillants, outrage le procureur. Au tribunal de Meaux (Seine-et-Marne), il a semé la pagaille.

(…)

M. de Valroger se lève dans une atmosphère tendue comme un arc : « Son casier judiciaire est si long qu’on ne peut pas en donner lecture complète. La société n’en peut plus de Monsieur ! C’est un personnage qu’on n’a pas envie de rencontrer. » Il requiert quatre ans ferme.

« Quand j’ai vu [Raouf] dans les geôles, je me suis dit “ putain ! C’est quoi ce dossier, cet homme qui parle mal, qui

n’est pas un cadeau ?” Puis il y a eu cette petite lueur, à laquelle je m’accroche », plaide Me Jean-Christophe Ramadier, le vice-bâtonnier commis d’office. « Il y a Dr Jekyll qui insulte, fume, picole, Mister J. qui aime une femme, ne sait pas gérer ses émotions ni faire le deuil de son histoire, qui n’a pas les mots. Et cela vaudrait quatre ans ? On n’a rien à en tirer, on en a marre, alors on cogne ? »

Son avocat les a eus, les mots. Un baume. Raouf est calme, désormais. « Je tiens à m’excuser pour ce que j’ai dit en garde à vue et au tribunal. C’est la lassitude, mes 17 mois de prison, l’isolement. La justice est une machine à broyer. Si c’est votre but, continuez à m’incarcérer. »

La présidente et les juges assesseurs lui tendent la main : un an, contre les quatre requis. Raouf repart à Nanterre moins énervé qu’à l’arrivée. Mais il apparaît évident que, si cet homme reste à l’isolement avec des codétenus radicalisés, la société n’en tirera assurément plus rien.

www.actu-juridique.fr